

## Conseil Municipal du 6 avril 2007

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Maire demande au Conseil d'observer une minute de silence en l'honneur de M. PASQUIER Jean " Maire adjoint honoraire ", qui a été élu de notre commune pendant 50 ans (1945-1995), décédé le 05 avril au matin. Monsieur Pasquier avait 32 ans lors de sa première élection et était alors le plus jeune élu de l'assemblée communale. Il fut jusqu'en 1977, élu aux côtés d'Albert Lethuillier, Maire de Chérisy de 1945 à 1977. De 1977 à 1995, il fut le premier adjoint de Michel Lethuillier, notre Maire. Monsieur Pasquier avait reçu la médaille de vermeil d'honneur départementale remise en 1996. Notre Conseil présente à sa famille ses sincères condoléances.

### ⇒ Finances

◆ **Comptes administratifs 2006** : M. le Maire présente au Conseil les comptes administratifs des quatre budgets communaux, qui sont conformes aux prévisions.

#### Budget Général :

Section de fonctionnement : les dépenses se sont élevées à 1 023 524€ et les recettes à 1 511 984€ soit un excédent d'exercice de 488 460€, cette somme est affectée à l'autofinancement. Cet autofinancement permet la réalisation des travaux sans avoir recourt à l'emprunt.

Section d'investissement : les dépenses se sont élevées à 767 825€ et les recettes à 725 654€.

#### Budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Les dépenses 2006 sont arrêtées à 6363€ pour 8267€ de recettes.

#### Budget de l'eau :

Section de fonctionnement : les dépenses se sont élevées à 174 960€ pour 145 770€ de recettes soit un déficit de 29 199€.

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 35 786€.

#### Budget assainissement :

Section d'exploitation : les dépenses se sont élevées à 98 962€ pour 113 377€ de recettes.

Après avoir répondu aux diverses questions, M. le Maire se retire et M. BROU, doyen de l'assemblée, demande au Conseil de se prononcer sur le compte administratif 2006 qui est adopté à l'unanimité.

◆ **Comptes de gestion 2006** : M. le Maire demande au Conseil d'adopter les comptes de gestion 2006 dont les chiffres sont en tout point conformes au Compte administratif 2006. Adopté.

### Budgets primitifs 2007

#### **- Budget général**

Section de fonctionnement équilibrée à 1 630 000 € en dépenses et recettes.

Les principales dépenses sont : les charges de personnel 516 121€, les écoles

157 543€, la cantine 188 520€, le sport et loisirs 58 100€, l'éclairage public et énergie électrique 45 580€, les syndicats intercommunaux 52 426€, les subventions 14 055€, les intérêts d'emprunts 48 000€

Les principales recettes sont : les contributions directes 400 622€, la taxe professionnelle 299 168€, les dotations, subventions 433 500€

Section d'investissement équilibrée à 2 163 000 € en dépenses et recettes.

Les principales dépenses sont : acquisitions foncières 71 373€, travaux de voiries 454 000€, travaux bâtiments 1 082 200€.

### AVRIL 2007

**Samedi 21 avril**  
**Comité des Fêtes – Concours de pêche à la truite aux Etangs de la Noé**

**Dimanche 22 Avril**  
1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 8h à 18h en Mairie

**Du Samedi 28 Avril au vendredi 4 Mai**  
Exposition de peinture Jeanlouy GLORY en Mairie  
Vernissage le samedi 28 avril à 17h30

**Dimanche 6 Mai**  
2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle de 8h à 18h en Mairie

**Mardi 8 Mai**  
Commémoration Armistice de la Guerre 1939-1945  
Rassemblement à 10h30 cour de l'ancienne Mairie

**Samedi 12 et Dimanche 13 Mai**  
4<sup>ème</sup> Salon Artisanal de l'Association « Les Violettes » à la salle polyvalente

**Rappel vacances scolaires** :  
Du lundi 16 avril au mardi 1<sup>er</sup> mai inclus

Les principales recettes sont l'autofinancement communal les diverses subventions régionales et départementales.

M. le Maire présente au Conseil les autres budgets (CCAS, eau et assainissement).

Les quatre budgets communaux et le montant des subventions accordées sont adoptés à l'unanimité par le conseil.

**Subventions 2006 :** Le Conseil vote les différentes subventions aux associations en les augmentant de 2% par rapport à 2006.

**Vote des taux 2007 :** Compte tenu du budget 2007, M. le Maire propose au Conseil de reconduire, sans augmentation, les mêmes taux que 2006, à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,86%
- Taxe foncière bâti : 16,59%
- Taxe foncière non bâti : 25,74%
- Taxe professionnelle : 10,48%

Après en avoir débattu, le Conseil adopte ces taux à l'unanimité.

Pour information, le Foncier bâti et la taxe d'habitation représentaient en 2006 une moyenne de 190 € par habitant à Cherisy alors que la moyenne cantonale était de 229 € par habitant ce qui faisait que seule Germainville payait moins que Cherisy avec 154€ par habitant.

Signalons aussi que le taux de fiscalité de Chérisy est inférieur à la moyenne des communes et également à la fiscalité de communes telles que :

(réf. CA 2005/minéfi.gouv.fr)

En Euros / habitant	Taxe habitation 2005	Foncier bâti 2004	TH + FB
Cherisy	75	115	190
Dreux	114	187	301
Abondant	141	121	262
Luray	93	119	212
Ste Gemme Moronval	115	185	300
Charpont	126	129	255
Bu	128	114	242

#### ⇒ Administratif

◆ Trois points sont débattus, l'organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles, la renégociation du contrat d'assurance " Risques statutaires " et la modification des statuts de la communauté de communes « Les villages du Drouais » pour la compétence sécurité et prévention de la délinquance.

SIPAD délibération pour approuver le retrait de la commune de CHAUDON du SIPAD.

#### ⇒ Divers

M. le Maire propose l'achat de 8 ordinateurs pour l'école primaire par un loyer bail de 243,63€ / mois pendant 3 ans.

M. le Maire propose l'adhésion de notre commune à la mission locale de Dreux, structure aidant les jeunes dans la recherche d'un emploi, pour une cotisation de 1450,60€ par an

Ces propositions sont adoptées.

#### ⇒ Travaux

Réfection des fenêtres de l'ancienne Mairie et d'un logement au-dessus de l'école primaire, le conseil après en avoir débattu retient le devis de l'entreprise LAIGNEL de Dreux.

La création d'un trottoir et la réfection du trottoir existant seront réalisées pour permettre aux personnes se rendant au magasin ECOMARCHE de le faire en toute sécurité.

#### ⇒ Des nouvelles de notre Cloche "Anne"

Pour terminer ce conseil, un point est fait sur l'extinction de voix de la cloche de notre église. Il semble qu'Anne se soit définitivement tue car elle est fêlée en plusieurs endroits et qu'elle ne soit pas réparable. Anne étant classée "monument historique" un expert dument mandaté l'examinera le 7 mai et donnera son verdict. En attendant deux entreprises ont déjà été sollicitées et au moins une autre le saura dans les jours à venir. Les entreprises consultées proposent donc de remplacer Anne par une ou plusieurs cloches, de renforcer le clocher, de changer l'horloge et le système de fonctionnement électrique. Le Conseil se préoccupe de ce dossier de façon à ce que notre village retrouve vite la voix de sa ou de ses cloches.

## Travaux

#### ⇒ complexe culturel et associatif

Suite à la réunion de coordination entre le nouvel architecte Mme BOUDARD-CAPON, les travaux ont repris, la couverture du bâtiment est terminée ; la pose des ouvertures extérieures est également terminée.

## Travaux (suite)

### ⇒ Logement rue des Camélias

Un point sur l'avancement des travaux a été fait le 05 avril avec M. WATTEAU. Pour le bâtiment collectif la charpente est terminée et la couverture est en cours de réalisation. La situation des maisons est la suivante : les trois maisons du côté gauche ont leur couverture TER ; la pose des portes et fenêtres est faite, le ravalement est en cours de réalisation. La pose des cloisons intérieures et de l'isolation a débuté.

## Bulletin municipal 2007

Il a pris beaucoup de retard...sans doute sera-t-il distribué aux habitants au mois de mai.

## Bibliothèque Municipale

Depuis le 19 mars 280 CD audio sont venus garnir les rayons. Il y en a pour tout le monde, du classique, du jazz, des variétés françaises, régionales et étrangères, du rock, du rap, des musiques de films et des comptines pour enfants.

Vendredi 6 avril : Passage du bibliobus départemental, avec une augmentation du stock de livres déposés qui passe de 1000 livres à 1450 livres et comme pour les CD, il y en a pour tous, petits et grands.

En mars : quelques nouveautés ont été achetées comme: *La mémoire du sang* de Greg Ile, *Résidence secondaire* de Motrot Isabelle, *Neige* de Pamuck Orhan, *Les roses noires* de As Danielle, *Marie, L'ange rebelle* de Gonzague Saint Briss, *Partir* de Ben Jelloun Tahar, *Une maison à Amalfi* de Adler Elisabeth, etc....

Avec un accès internet ADSL, votre bibliothèque est ouverte chaque

Mardi de 18 h à 19 h

Mercredi de 13h30 à 16 h

Jeudi pour les écoles du village

Samedi de 10 h à 12h

## Environnement

Quelques rappels :

### ◆ Bio compostage

L'opération bio-compostage va débiter sur notre commune au cours du mois de mai.

Pour Chérisy une réunion d'information est prévue le vendredi 18 mai à 18h30 salle polyvalente, cette réunion sera animée par M. MARIE, Président du SYROM et Mme LEVAVASSEUR, responsable bio-compostage.

La distribution des bio-composteurs sera faite le samedi 19 mai.

Pour vous permettre de découvrir le matériel de bio-compostage, nous vous rappelons q'un bio-composteur est en exposition dans le hall d'entrée de la Mairie. A suivre !

### ◆ Déchèterie

Pour vos encombrants, vos déchets verts, gravats ou autres pensez à utiliser la **déchetterie de BU. Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 14 h à 18 h.** Son utilisation est gratuite pour les particuliers. Celle de Dreux est utilisable mais elle est facturée 16.50 € par « passage », quel que soit le poids ou volume.

### ◆ Tonte des pelouse et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

- **Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.**

- **Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

- **Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.**

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

### ◆ Brûlage de déchets

Il n'est pas interdit non plus de brûler des déchets issus de son jardin ou autres résidus non polluants. Il est simplement recommandé, pour respecter là aussi son entourage, de tenir compte du sens du vent afin de ne pas enfumer votre voisinage. Evitez de faire du feu si votre jardin n'est pas suffisamment grand ou bien s'il est situé dans une zone dense en habitations. Il faut bien sûr prendre les précautions de sécurité s'imposant et par exemple ne pas faire de feu au milieu de broussailles ou d'une zone boisée. Tout ceci n'étant que quelques recommandations...

## Election présidentielle le dimanche 22 Avril et le dimanche 6 mai.

Cette élection comporte deux tours. Les heures de scrutin sont de 8h00 à 18h00. **Le bureau de vote est maintenant établi à la Mairie** et non comme auparavant à la salle communale.

Pour cette élection le nombre d'électeurs est de 1388 dont 177 de moins de 25 ans. La commission électorale a enregistré 177 nouveaux électeurs en 2006.

### Rappel sur le vote par procuration

Il consiste, pour un électeur Chérisien absent ou empêché, à choisir un autre électeur pour voter à sa place. Cet autre électeur (le mandataire) doit être aussi inscrit sur les listes électorales de Chérisy, Le même électeur ne peut détenir plus de deux procurations, **dont une seule établie en France**. Le vote par procuration est possible dans les cas suivants :

- si des obligations professionnelles ou familiales tiennent l'électeur éloigné du lieu du vote ;
- si l'électeur est dans l'impossibilité de se déplacer le jour du scrutin pour des raisons de santé ;
- si l'électeur quitte son lieu de résidence habituel pour prendre des vacances.

Où s'adresser ? L'autorité habilitée à établir une procuration peut varier selon les localités : tribunal d'instance, brigade de gendarmerie. Les résidents à l'étranger se rendront au consulat ou à l'ambassade de France. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Les pièces à fournir varient selon les cas : attestation de l'employeur ou du responsable de centre de formation, certificat médical, contrat de location d'une résidence de vacances, billets de transport, réservation hôtelière, attestation de résidence du maire de la commune de villégiature, formulaire de réexpédition du courrier visé par les services de La Poste, copie d'une demande de congé acceptée par l'employeur... Dans tous les cas, il faut se munir de papiers d'identité. Si son état de santé empêche l'électeur mandant de se déplacer, un officier de police judiciaire peut établir la procuration à domicile.

Attention aux délais ! On peut en principe faire établir une procuration jusqu'à la veille du scrutin. Dans les faits, les électeurs ont intérêt à effectuer les démarches **suffisamment tôt** pour que le mandataire et la mairie puissent recevoir les papiers à temps.

## Du côté des écoles...

### Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires auront lieu du **2 au 12 Mai**

- Pour les enfants nés en 2004, un dossier sera envoyé à chaque famille recensée en Mairie.
- Pour les enfants entrant en CP, les dossiers seront remis par l'école maternelle dès le 3 mai
- Pour les enfants « nouveaux », retirer un dossier en mairie.
- Tous les autres cas devront être soumis à la Commission scolaire (renseignements en mairie).

Les inscriptions à la cantine seront effectuées dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.

## Du côté des associations...

### Comité des fêtes

**Concours des Maisons Fleuries** : Les beaux jours arrivent, c'est le printemps, le soleil est présent et l'envie de fleurir nos jardins nous démange. Si vous souhaitez participer au Concours des Maisons Fleuries, rien de plus facile, remplir le bulletin d'inscription joint à cette lettre, choisir la catégorie dans laquelle vous concurrez et remettre votre bon au Secrétariat de Mairie **avant le 19 Mai 2007**.

**Samedi 21 Avril 2007 - Concours de Pêche à la truite** : aux Etangs de La Noé à Chérisy (Accès ex R.N.12 Direction Dreux - Chemin du Roi en sortant du Pont de l'Eure - face au Restaurant Le Vallon). Ce concours est ouvert à tous et à toutes, petits et grands – Inscriptions sur place à partir de 8 heures – Répartition au tableau à 12 heures. Coupes et nombreux lots récompenseront les participants.

Possibilité d'apporter son pique-nique ou de se restaurer sur place (à préciser lors de l'inscription) et pour les concurrents qui le souhaitent, de pêcher librement l'après-midi.

### Association Saint-Pierre

En ces beaux jours de printemps, notre association vous rappelle qu'elle loue le Foyer St Pierre pour vos fêtes ou cérémonies. Cependant les musiques et bruit doivent prendre fin au plus tard à 22 heures. Le coût de la location est de 70€ pour un vin d'honneur maxi 3 heures, 80€ pour une réunion maxi 5h, 125 € pour un repas le midi ou soir, 160€ pour repas midi et soir. Ces tarifs sont majorés de 20€ du 15 septembre au 30 avril à cause des coûts de chauffage. La cuisine du Foyer vient d'être complètement refaite. Possibilité de louer de la vaisselle (30€) ou de la verrerie (20€) Pour la location, téléphonez au 06.16.72.26.22.

### Football club

Dernière ligne droite pour les équipes du club dont les résultats continuent d'être excellents.

Les derniers matches vont être décisifs pour la montée de l'équipe fanion.

Les équipes de jeunes continuent à briller.

Les Benjamins ont participé à la finale de la Coupe Départementale où ils se sont classés 4<sup>ème</sup>.

Les 15 ans continuent leur série victorieuse.

Les Poussins sont toujours en course pour la Coupe Nationale.

Les 13 ans font toujours jeu égal avec les meilleures équipes du département.

La saison 2006/2007 restera, quoiqu'il arrive, un grand cru.

Bravo et merci à tous les BENEVOLES qui, sans relâche, plusieurs fois par semaine, encadrent nos jeunes.

DATES A RETENIR : **SAMEDI 16 JUIN** : 30 ANS DU CLUB  
**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUILLET** : FOIRE A TOUT